



Commune de Kehlen

Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 24 septembre 2021 à 08.30 heures dans la salle 'Museksall' à Kehlen dans la rue du Centre numéro 8 pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

A huis clos

1. Administration Communale de Kehlen - Nomination d'un fonctionnaire communal pour les besoins du 'Biergerzenter' dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif ;
2. Administration Communale de Kehlen - Nomination d'un employé communal pour les besoins du 'Biergerzenter' dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif ;
3. Promotion d'un fonctionnaire communal dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique ;
4. Administration Communale de Kehlen - Avancement d'un fonctionnaire communal au grade 14 au niveau supérieur du groupe de traitement A2 ;
5. Administration Communale de Kehlen - Démission du secrétaire communal à la suite de sa nomination au service des finances communales ;

Séance publique

Communications

6. Désignation d'un local pour les réunions du conseil communal ;
7. Administration Communale de Kehlen - Conversion du poste de secrétaire communal du groupe de traitement B1, sous-groupe à attributions particulières, en poste de secrétaire communal du groupe de traitement A2, sous-groupe à attributions particulières ;
8. Devis supplémentaire et crédit supplémentaire concernant la construction d'un bâtiment multifonctionnel pour l'école de musique au campus scolaire et sportif à Kehlen ;
9. Décomptes de travaux extraordinaires ;
10. Projet d'aménagement particulier 'nouveau quartier' au lieu-dit 'Beichel' à Kehlen en la rue de Keispelt (phase 2) ;
11. Lotissements de terrains dans des zones soumises à un plan d'aménagement particulier 'quartier existant' ;

12. Avis relatif à la proposition de classement comme monument national du « Kanounentiirmchen » sis 9 rue de Keispelt à Kehlen ;
13. Crédit supplémentaire concernant le transport des résidents de 65+ au centre de vaccination Covid-19 ;
14. Compromis de vente et d'échange à Kehlen et à Nospelt ;
15. Contrat de prestation de services relatif aux cours de langue luxembourgeoise ;
16. Nominations et démissions des membres des commissions consultatives communales ;
17. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège des bourgmestre et échevins.

Ainsi arrêté à Kehlen, le 17 septembre 2021

Réf. : CC-2021.09.24-00

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le Président,
Félix Eischen,



Le Secrétaire,
Mike Back,